



HAL
open science

Commes (Calvados). Lotissement “ le dessous des Cotis ”. 1ère tranche de travaux (2015)

Cécile Allinne

► To cite this version:

Cécile Allinne. Commes (Calvados). Lotissement “ le dessous des Cotis ”. 1ère tranche de travaux (2015). [Rapport de recherche] Université de Caen Normandie. 2016, 81 p. halshs-02323857

HAL Id: halshs-02323857

<https://shs.hal.science/halshs-02323857>

Submitted on 21 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

OPERATION ARCHEOLOGIQUE :

COMMES, lotissement « le Dessous des Cotis » (Calvados)

RESPONSABLES D'OPERATION :

Cécile Allinne, CRAHAM, Normandie Université – Université de Caen

Sophie Quévillon, CReAAH, Ministère de la Culture et de la Communication, DRAC

Normandie

AUTEUR DE LA NOTICE : Cécile ALLINNE

En 2014, les travaux de viabilisation d'un terrain situé sur la petite commune de Commes, à 1,4 km à l'Est de Port-en-Bessin et à 900 m du littoral rocheux, ont entraîné la découverte fortuite d'un important site antique. En accord avec le propriétaire, un diagnostic a eu lieu en septembre 2014, donnant lieu à une campagne de fouille programmée réalisée au printemps 2015 (7 semaines), sur le premier lot de parcelles proposé à la vente. Une seconde phase d'intervention archéologique a été planifiée pour 2016, suivant le rythme d'acquisition des parcelles restantes. Le diagnostic a permis d'évaluer la superficie générale du site à 3000m² minimum. La fouille de 2015 a concerné 1945m² de la partie basse des terrains, situés à une rupture de pente et remontant sur un petit coteau.

La zone étudiée a livré les vestiges de la partie d'exploitation d'un domaine rural occupé du II^e au IV^e siècle. L'espace est structuré par deux grands bâtiments d'environ 160 m² chacun et une grande cour au sol en terre battue, empierré par endroit. L'ensemble du site est par ailleurs recoupé par des réseaux de fossés profonds et au remplissage hétéroclite, postérieurs à la construction et l'usage des bâtiments (**figure 1**).

Description générale des vestiges

La moitié nord de la zone de fouille est occupée par le bâtiment 1-3. Il s'agit dans un premier temps d'un vaste édifice quadrangulaire aux murs dotés de contreforts, interprété comme un entrepôt (bâtiment 1). L'intérieur de la pièce unique a été décaissé sur toute sa longueur, de manière à créer un vide sanitaire, qui devait être recouvert d'un plancher posé sur les banquettes de terre protégeant les fondations. Dans un second temps (bâtiment 3), l'espace utilisé a été réduit de moitié pour faciliter l'aménagement d'un séchoir. Ce dernier élément se compose de deux socles de maçonneries entourant un foyer (**figure 2**). Le feu était fait à l'extérieur, sur une sole de terre cuite et sa chaleur diffusée vers le haut par le conduit central. Un plancher pouvait recouvrir l'ensemble, ou bien des portiques pouvaient être disposés en rangées sur les maçonneries et au-dessus du conduit d'air chaud. En élévation, la structure devait être cloisonnée de manière à ce que la chaleur ne se dissipe pas. La découverte de plusieurs gros pesons en terre cuite et en pierre aux alentours directs de la structure laisse penser que les éléments mis à sécher étaient peut-être des écheveaux de laine, suspendus à des perches et lestés par les pesons.

Au sud, le bâtiment 2, arasé au niveau des fondations, est de forme plus ramassée mais de surface à peu près équivalente au premier. Il comprend à l'origine deux vastes pièces

rectangulaires, l'une plus étroite que l'autre. Dans un second temps, une sorte de couloir est ménagé contre le petit côté Est de l'édifice, rétrécissant la plus petite des deux salles. Il n'a pas été possible de définir la fonction des deux plus grandes pièces, même si l'une d'entre elles abritait un foyer, formé de dalles tapissant les quatre côtés et le fond d'une fosse creusée dans le substrat calcaire. Les couches d'occupation étaient en effet très arasées et quasi totalement dépourvues de mobilier. Il a en revanche été compris que le couloir était dévolu à l'accueil d'un duo de structures de combustion, cette fois sous la forme de deux cuves carrées aux parois maçonnées, d'environ 1,70 m de côté, encadrant un foyer central (**figure 3**). L'intérieur des cuves était plaqué d'une couche d'argile, rubéfiée par une exposition prolongée à une chaleur vive.

La grande cour, dont les limites excèdent vers le sud l'emprise de la zone de fouille, était quant à elle recoupée par un réseau de fosses et fossés dépotoirs dont la particularité était d'être essentiellement comblés d'une très grande quantité de coquilles marines : moules, patelles, bigorneaux, huîtres (en faible quantité) mais surtout des pourpres *Nucella Lapillus*, espèce connue et exploitée dans l'Antiquité pour ses propriétés colorantes, permettant d'obtenir une riche gamme de couleurs du gris-bleu au rose-violet. Six petits foyers répartis dans la cour, toujours à proximité directe d'un ou plusieurs dépotoirs à coquilles, ont également été mis au jour. Bien qu'aucun lien stratigraphique direct n'ait pu être établi, il est possible qu'ils aient servi à la préparation des coquillages, dont les restes ont été rejetés ensuite dans les fosses voisines.

Éléments d'interprétation : un atelier de fabrication de teinture à base de pourpres *Nucella Lapillus*

L'analyse des mobiliers n'est pas encore faite. Cette étape comprendra en particulier une étude malacologique approfondie destinée à préciser l'importance des activités de pêche à pied (représentation des espèces, quantités exploitées, qualité des coquillages, techniques de préparation). Une attention particulière sera portée aux pourpres, car contrairement aux moules, patelles, bigorneaux et huîtres, ces derniers n'ont pas été consommés. Bien qu'il s'agisse également d'une espèce comestible, la manière spécifique dont les coquilles ont été brisées atteste, à Commes, que ces derniers ont bien été ramassés pour leurs qualités tinctoriales. La teinture se fabrique en récupérant puis en faisant macérer les glandes hypobranchiales des animaux dans une solution à base d'eau de mer et d'un adjuvant. Il faut ensuite faire chauffer le mélange pour concentrer la substance. La manière générale dont on obtient la teinture est connue grâce aux auteurs romains Pline l'Ancien (*Histoire Naturelle*, livre IX « Des animaux marins » et livre XXXV « De la peinture et des couleurs ») et Vitruve (*De architectura*, livre VII, 13, 3 « De la pourpre »), et a été largement étudiée par les archéologues et les historiens des textes.

La lecture des textes latins décrivant les procédés de transformation des coquillages (du genre *Murex* essentiellement) en teinture fournit un éclairage sur la chaîne opératoire, mais ne donne jamais de description précise des ateliers. Pour les pourpres, qui ne sont pas des espèces méditerranéennes, c'est par comparaison avec leurs usages traditionnels sur la

Notice Bilan Scientifique Régional 2015

façade atlantique que les hypothèses sur leur utilisation en teinturerie dans l'Antiquité ont été élaborées, et testées ensuite en contexte expérimental. Les installations artisanales liées à la fabrication sont en outre extrêmement rares et souvent mal conservées. Elles comprennent, entre autres, des systèmes de foyers et de cuves destinés à faire réduire la solution colorante issue de la dilution des glandes tinctoriales, pour la concentrer. Plinius l'Ancien explique qu'il faut faire chauffer le liquide sans que le fond des récipients ou cuves se trouvent en contact direct avec le feu, de manière à ce que l'élévation en température et le phénomène de concentration soient lents et homogènes. C'est cette étape cruciale du procédé de transformation qui est illustrée à Commes. L'architecture particulière des deux fours jumelés du bâtiment 2 correspond bien au type de cuisson indirecte décrite par Plinius. Le feu était fait dans le foyer central et ses braises pouvaient être récupérées pour garnir l'intérieur des cuves. Des récipients (pots ou marmite) contenant le liquide tinctorial pouvaient alors être enfoncés dans le tapis de braises.

L'examen préliminaire du mobilier céramique a précisément montré que le répertoire des formes et types était dominé par les pots à lèvre en bourrelet à pâte sombre sableuse régionale ou locale, utilisés pour le stockage et la cuisson. La vaisselle de table était très peu représentée, par quelques fragments de sigillées de Lezoux et quelques formes caractéristiques de communes claires uniquement. La large surreprésentation des vases à cuire et à stocker ainsi que l'homogénéité des formes sont autant d'observations soutenant l'interprétation d'un site à vocation artisanale. Les pots ont pu servir à cuire les coquillages alimentaires et recueillir et faire chauffer la substance tinctoriale issue des pourpres. Ils ont enfin pu servir au conditionnement des produits finis transformés, stocker dans l'entrepôt.

La particularité du site de Commes ne tient pas à la mise au jour de dépotoirs de coquilles de pourpres témoignant d'un travail de fabrication de teinture, même si ce n'est pas fréquent. Le caractère exceptionnel de ces découvertes tient au fait que ces restes étaient associés à des bâtiments artisanaux comprenant notamment des fours très originaux, liés à une étape clef de la transformation des coquillages. Le site revêt ainsi un intérêt majeur : à l'échelle de la France, il s'agit du seul cas à présenter clairement, dans la chaîne opératoire de traitement des coquillages à pourpre, la phase de transformation et de réduction du liquide tinctorial en teinture. Il s'agit aussi du seul atelier jamais fouillé, associant installations artisanales et rejets coquillers.

Figure 1 – vue aérienne et plan général de la zone de fouille.

Figure 2 – les soubassements du séchoir du bâtiment 3.

Figure 3 – les fours jumelés du bâtiment 2.

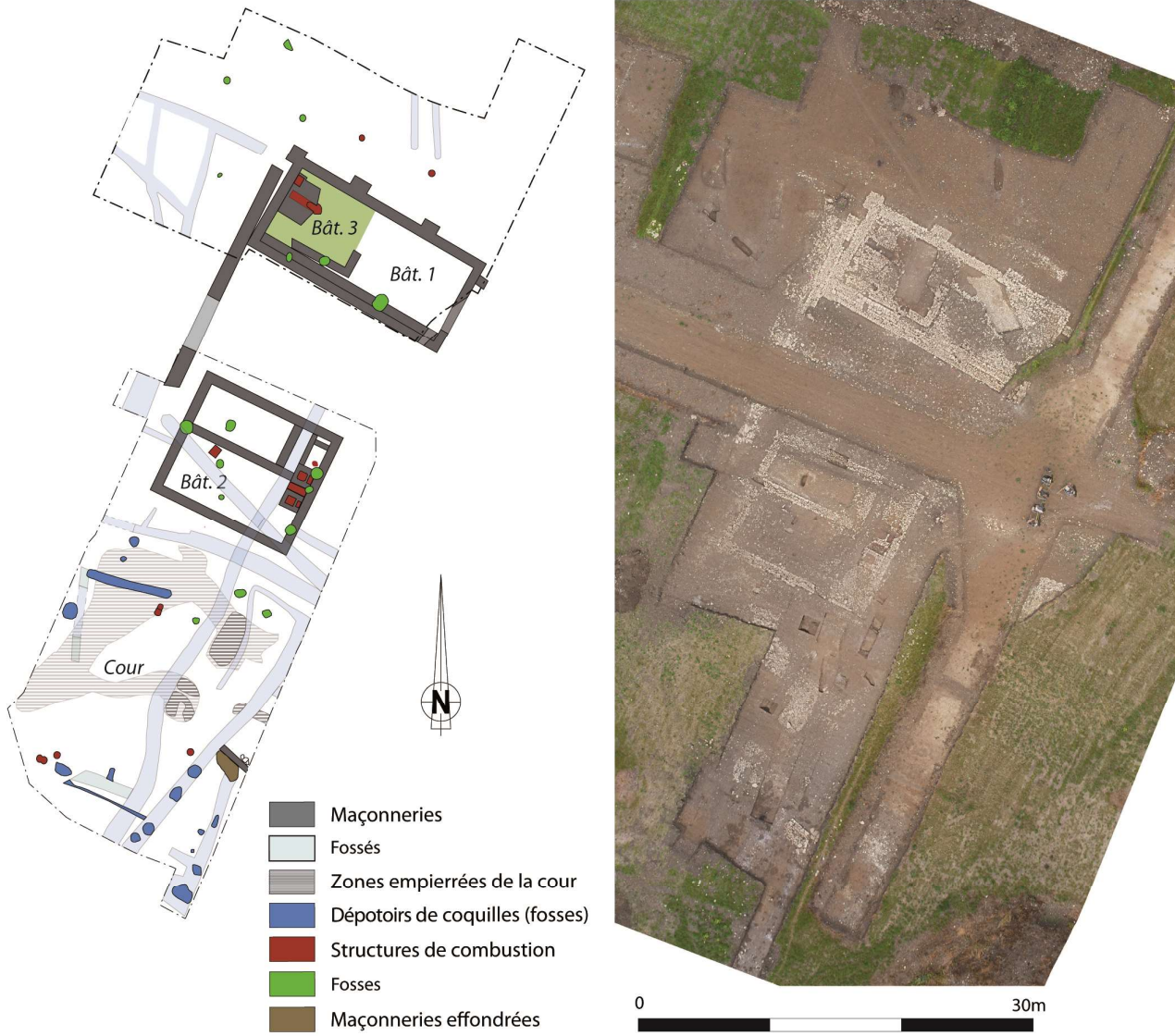


Figure 1 – vue aérienne et plan général de la zone de fouille.



Figure 2 – les soubassements du séchoir du bâtiment 3.



Figure 3 – les fours jumelés du bâtiment 2.